

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

20^{ème} année - N° 3622 - Mardi 21 Avril 2020 - Prix : 200 Fc

Covid-19, le doute dans l'attente des tests par PCR



Centre Imagerie du Dr Soimih.

SANTÉ PUBLIQUE :

**Cheikh Mc annonce que sa
femme «est atteinte du covid-19»**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

**COVID-19
COMORES**

VOUS AVEZ DES QUESTIONS
SUR LE CORONAVIRUS ?

ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE
SUR LE :

1717
Appel gratuit

L'Ethiopie salue l'aide de la Chine dans la lutte contre le virus avec l'arrivée d'une équipe médicale

L'assistance médicale chinoise est essentielle pour les efforts de l'Ethiopie visant à arrêter la propagation du COVID-19, a déclaré jeudi dernier Lia Tadesse, ministre éthiopienne de la Santé.

L'Ethiopie apprécie hautement l'assistance médicale chinoise dans la lutte contre le virus, allant de la fourniture de matériel médical au partage des expériences sur les mesures réussies prises par la Chine, a-t-elle indiqué.

Mme Tadesse s'est exprimée en marge d'une cérémonie organisée à l'aéroport international Bole d'Addis-Abeba pour accueillir une équipe médicale chinoise de douze personnes.

L'équipe médicale chinoise

comprend des experts en chirurgie générale, en épidémiologie, en maladies respiratoires et infectieuses, en soins intensifs et en laboratoire clinique.

L'équipe a également amené avec elle des fournitures médicales dont l'Ethiopie a un besoin urgent, notamment des équipements de protection et des médicaments traditionnels chinois dont l'efficacité clinique a été testée.

"L'équipe médicale chinoise partagera ses expériences sur la réponse au COVID-19 de son pays et les domaines de collaboration avec les professionnels de la santé éthiopiens", a ajouté Mme Tadesse.

(Source Agence Xin Hua)



SOCIÉTÉ

Swaouti, une solution pour accompagner la jeunesse

Longtemps utilisée et marginalisée par les autorités politiques, la jeunesse doit retrouver

sa place dans la société et au sein du système politique comorien. Pour ce faire, l'organisation

citoyenne des jeunes leaders actifs – Swaouti – se constitue en une élite mobilisatrice pour mettre en valeur les actions de la jeunesse pour leur offrir, dans l'avenir, une alternance politique crédible.

pour ce faire, le secrétaire général affirme qu'il est question de se mobiliser pour défendre leurs opinions sur le mode de gouvernance et projets politiques. « Si nous parvenons à comprendre l'origine des problèmes que rencontre notre jeunesse, c'est de là qu'on peut trouver les solutions adéquates », est persuadé Housni Mohamed Abdou.

Pour cette première manifestation officielle depuis la création de l'organisation en décembre 2019, le bureau a choisi de se présenter, ainsi que les missions et les objectifs de l'organisation. « La principale mission assignée au premier bureau exécutif élu est de superviser la mise en place et l'installation effective des organes statutaires et réglementaires de Swaouti », avance son SG. Pour cette année 2020, les priorités se concentrent d'abord sur l'opérationnalisation des orga-

nes de Swaouti incluant la concrétisation des adhésions des sympathisants, l'installation officielle des responsables des organes régionaux et nationaux et le lancement des premières activités de sensibilisation sur des thématiques jugées prioritaires.

Il est question de tables rondes sur des thématiques, de sessions de formation de sensibilisation et d'un grand rassemblement national de la jeunesse. De par toute cette volonté et cette ambition, Swaouti se constitue en porte parole de la jeunesse comorienne, avec l'ambition d'étudier les cas des différents besoins avant de passer à l'action pour trouver des solutions.

A.O Yazid



Les dirigeants de SWAOUTI en conférence de presse.

LIBRE OPINION

Covid-19 et petites dénonciations entre amis

Depuis décembre 2019, le monde a basculé dans un autre monde ! Celui des films de science fiction et des séries américaines ! Eh bien non on est dans le monde du réel, du drame d'une maladie invisible qui cause énormément beaucoup des dégâts !

Dans ce contexte très angoissant, chaque pays est en alerte et réfléchit à sa stratégie pour sauver des vies. Mais force est de constater que manifestement ces grandes puissances ne s'attendaient pas à ce que le malheur atteigne leurs portes.

Jusqu'à une date récente, notre pays faisait partie des cinq pays du continent africain à ne pas avoir de cas avérés de la pandémie liés au coronavirus. On se demande par quel miracle quand on sait que nos

voisins indianocéaniques enregistrent des malades et malheureusement des décès. Les interrogations sont nombreuses.

La diaspora comorienne est fortement touchée avec des familles entières en deuil.

Ici aux Comores, la population est en droit de poser des questions relatives à la prise en charge si par malheur elle venait à être atteinte. Les pays développés qui se sont dotés d'infrastructures hospitalières considérables sont dépassés par l'ampleur de cet ennemi mondial invisible.

Sans pouvoir avoir les réponses à nos questionnements légitimes, voilà qu'un invité inutile refait surface à savoir l'éternel lézard entre les Comores et la France ! Nous le



savons on n'est pas à notre première crise de couple ! Juste un petit rappel des faits : tout commence avec un passager parti à bord du vol affrété le 13 avril diagnostiqué positif COVID-19 avec divulgation de son identité ! Est-ce que cette procédure a été appliquée pour le premier malade venant de France ?

C'est inapproprié voire irresponsable venant du représen-

tant de l'état français à Mayotte ! Il y a eu violation du secret médical au risque de stigmatiser cette personne. Par ailleurs être déclaré positif au COVID-19 n'est ni une honte ni un crime !

L'Allemagne avait commencé à indexer la France et à contrôler la frontière, quitte à mettre à mal la relation du couple franco-allemand elle s'en est très vite ressaisie. Ce sont toujours les mêmes procédés liés à l'ancienne puissance coloniale : diviser pour mieux régner au moment où tous les pays de tous les continents échangent pour venir à bout cette crise sanitaire en œuvrant dans la solidarité.

Les autorités comoriennes de leur côté se doivent de communiquer dans la transparence. La nature

a horreur du vide ! L'on sait que la société civile et les opérateurs économiques n'ont hésité à s'impliquer dans la sensibilisation et dans la prévention cependant le comité scientifique mis en place par les autorités a pour mission majeure d'informer sans relâche afin que la population soit rassurée.

La volte-face annoncée à la télévision locale est simplement irresponsable et indigne de la part de ce responsable censé œuvrer pour une cohésion régionale. La pandémie du Covid-19 est-elle en train de devenir un autre enjeu géopolitique dans nos îles ?

Mme Hissane GUY
Citoyenne comorienne

Covid19, le doute dans l'attente des tests par PCR

Jusqu'à maintenant aucun cas avéré de covid-19 n'a été communiqué par les autorités compétentes. Seulement, il est constaté que des patients ayant effectué un scanner au sein du seul centre d'imagerie médicale de la place représenteraient des symptômes jugés « très proches du coronavirus ». Des clichés qui suscitent un grand débat au sein de l'opinion. Lequel débat a pris une ampleur depuis que le chanteur Cheikh Mc

a rendu public les résultats du scanner de sa femme pour tirer la sonnette d'alarme même si ça lui a valu d'être accusé de trouble à l'ordre public.

Les rumeurs sur des cas de covid19 sur le territoire indépendant des Comores enflent ici et là à n'en plus finir. Les autorités par la voix des comités scientifique et de coordination n'ont pas encore apporté tous les éclair-

cissements nécessaires pour convaincre l'opinion, en l'absence de véritables tests par PCR, permettant de lever le doute sur tous les cas suspect. Et le seul centre d'imagerie qui est une clinique privée n'est pas en reste dans cette position des autorités. Ses responsables démentent toute information de coronavirus liée à leurs services.

La révélation par les autorités françaises de Mayotte d'un cas probable importé d'Anjouan annoncé

par la télévision mahoraise Mayotte première, le médecin de l'OMS présentant une détresse respiratoire, le patient révélé par la station Hayba Fm qui était à Mdé et qui présentait des difficultés respiratoires avant de mourir sur son lit d'hôpital, puis la révélation du compte-rendu de scanner thoracique de Soilha Said Soilihi, c'est toujours la prudence et parfois le silence au nom du sacré principe du secret médical, pour « rassurer » et gagner du temps en

attendant l'arrivée ce mercredi du fameux appareil médical permettant de confirmer la présence du Covid-19.

Les autorités sanitaires parlent d'une épidémie de dengue. Et si tel était le cas, serait-il une coïncidence avec le coronavirus ? Joint au téléphone par nos soins, la seule clinique dotée d'un scanner médical à Moroni la clinique n'a pas souhaité répondre.

A.O Yazid

SANTÉ PUBLIQUE :

Cheikh Mc annonce que sa femme «est atteinte du covid-19»



Le rappeur Cheikh Mc a créé la surprise en annonçant hier lundi via sa page Facebook que sa femme a été diagnostiquée positive au coronavirus. Le chanteur qui a dû s'appuyer sur le « compte-rendu » d'un scanner que sa femme avait fait quelques jours auparavant, a été arrêté par la gendarmerie juste après son annonce.

"J'ai pris la décision, d'informer que c'est ma femme, Soilha Said Soilihi qui est atteinte du Covid-19. La décision est tombée hier, 19 avril 2020 après plus d'une semaine d'attente. Et c'est suite à un scanner thoracique que nous avons su que mon épouse souffrait du coronavirus », devait annoncer sur sa page Facebook cet icône de la musique, lundi 20 avril.

Cette déclaration est tombée à un moment où les autorités nient en bloc l'existence du virus sur le terri-

toire national. Mais le rappeur connu par son militantisme est parmi cette catégorie de citoyens qui sont convaincus du contraire. Raison pour laquelle il a tenu à annoncer le cas de sa femme pour essayer de faire prendre conscience et l'opinion et les services compétents.

« Si je vous fais part de cette information c'est parce que nous sommes motivés par un impérieux devoir de transparence vis à vis des comoriens, et par la responsabilité morale que nous ressentons vis-à-vis de nos compatriotes. Car c'est un fait, la maladie est présente et nous devons nous en protéger du mieux que nous pouvons », insiste-t-il dans ce message partagé plus de mille fois et reprises par d'autres plateformes.

Cheikh tient à rassurer l'opinion que la maladie n'est pas forcément un tueur. Beaucoup de gens s'en remettent. « Gardons-nous de céder

à la panique parce que cette maladie se soigne bien à un très large pourcentage. D'ailleurs mon épouse se remet lentement mais sûrement, inshallah », avant de rajouter : « C'est une maladie dont nous ne devons pas avoir honte. C'est une maladie que nous devons combattre. Et ce combat n'a pas de couleur politique. Il doit être celui de nos dirigeants, de nos comités scientifiques, de nos médecins, et de tout le peuple comorien ».

Aussitôt avoir fait cette annonce fracassante aux yeux des autorités, l'artiste est interpellé chez lui par la gendarmerie nationale qui l'a gardé à partir de 16H « pour un entretien » selon une source autorisée. Il ne sera relâché qu'à 19H. Et nous avons appris d'un de ses avocats qu'il était reproché de « trouble à l'ordre public ».

Andjouza Abouheir

Le comité de veille économique de l'UCCIA est opérationnel

Face à cette crise sanitaire mondiale, qui impacte tous les secteurs, l'économie en première ligne, l'Union des chambres de commerces (UCCIA) a mis en place un comité de veille économique qui a pour but d'examiner et d'analyser les effets et impacts de la pandémie sur l'activité économique et commerciale en Union des Comores.

Devant les médias mercredi 15 avril dernier, le secrétaire général de l'UCCIA Fakridine Abdoulhalik a présenté le comité et son plan d'action. Beaucoup des activités sont réalisées et d'autres en cours, à l'en croire. « Nous avons fait une concertation au niveau de la plateforme intra privé réunissant 13 organisations privées, y compris les banques (APBF). On a tiré la sonnette d'alarme auprès des autorités », avance-t-il, évoquant comme « résultat » l'arrêt du ministre de l'économie portant baisse des prix des produits alimentaires, subséquemment aux mesures annoncées par le chef de

l'État.

Selon toujours M. Abdoulhalik, une enquête de la crise issue du covid-19 sur le tourisme montre que le secteur est en défaillance. Coordinateur du comité de veille, il souligne également que beaucoup d'importateurs se plaignent car il y a des agents de la douane qui ne

respectent pas le décret présidentiel portant la baisse de 30% des taxes douanières. Il a fait appel au directeur des douanes pour réprimander ses agents sur ce sujet.

Selon lui, les agences de voyage, les hôtels sont impactés par cette crise sanitaire mondiale. 80% des personnels de ces secteurs sont mis

au chômage partiel. Notre interlocuteur fait savoir qu'un numéro vert destiné aux opérateurs économiques est mis en place pour faciliter la communication avec les opérateurs. Il s'agit du « 1700 ».

Le comité de veille suggère au gouvernement de mettre en place un fonds dédié à la caisse nationale de

solidarité sociale pour supporter les mises au chômage partiel ou total ; mettre en place un fonds du gouvernement pour le paiement de la dette intérieure et donner ainsi une bouffée d'oxygène aux secteurs impactés.

Nassuf Ben Amad



Les responsables de l'UCCIA devant la presse.

En bref

Le ministre de la justice hospitalisé dans une clinique à Mohéli

En plein tournage de sensibilisation dans l'archipel depuis quelques jours, le ministre de la justice a dû se faire admettre à l'hôpital dimanche alors qu'il était à Mohéli dans le cadre de cette tournée qui consistait à distribuer aux services compétents des équipements de protection. Il était hospitalisé à la clinique du célèbre docteur Abdoulanziz. Selon une source autorisée, le ministre souffrait d'un coup de fatigue. A l'heure où nous bouclions ces lignes, il devait être rentré à Moroni.

FÉDÉRATION DE FOOTBALL (FFC)

Salim Ali : "Il n'y aura aucune raison d'avoir des regrets"

A l'arrêt depuis trois mois, le football manque de plus en plus aux amateurs du ballon rond. Compétitions suspendues, les joueurs ne sont pourtant pas totalement sans activités. Le jeune défenseur international comorien Salim Ali revient sur sa saison à Bonbon Djema, et de la situation actuelle liée au coronavirus. Ancien pensionnaire d'Apaches Club, le natif de Mitsamiouli suit avec attention la crise qui secoue le football de sa ville. Il répond à nos questions.

Question : Depuis le 23 mars, toutes les compétitions sont suspendues par mesure de prévention contre le coronavirus. Comment de passe ton quotidien ?

Salim Ali : On traverse actuellement une crise sanitaire dans le pays et cela affecte le football. On fait de notre mieux pour rester actifs. Avec mes coéquipiers, on essaie de garder la forme avec des entraînements individuels. On se lance aussi des challenges avec des exercices abdominaux, grainages et autres. Le club nous accompagne en nous offrant quelques matériels pour continuer de s'entraîner.

Question : Après six mois de compétitions, comment juges-tu ta saison avec Bonbon Djema ?

SA : Je peux dire que j'effectue une bonne saison. J'ai disputé presque toutes les rencontres, et je n'ai contracté de blessure significative. Sur le plan technique, à mon poste, le club reste avec la meilleure défense du championnat de Ngazidja. Avec aussi la meilleure attaque d'ailleurs. Et dans les grandes affiches, j'étais bien au rendez-vous. Je ne peux qu'être satisfait d'avoir aidé le club à réaliser des tels exploits

Question : Suivant l'évolution de la crise, la Ffc devra se prononcer sur une reprise ou une annulation de la saison en cours. Déjà qualifiée à la fois en phase nationale de D1 et Coupe des Comores, Bonbon Djema a peut-être une chance de s'offrir au titre national 22 ans après son sacre de 1998. Allez-vous avoir des regrets en cas d'annulation de la saison par la Ffc ?

SA : Quel que soit l'issue qui va être donnée, je crois que le club et nos supporters seront fiers de nous. Il n'y aura aucune raison d'avoir des regrets. On peut mettre ceci dans le cadre du destin. Le monde entier est touché par cette crise et ce n'est pas seulement aux Comores que les compétitions sont suspendues. Pour notre part, les joueurs, nous avons

tous donné et montré qu'on a bien mérité ce beau parcours. S'il arrive que la saison soit annulée, on prendra cela comme une source de motivation pour rééditer la même chose la prochaine saison.

Question : Ancien pensionnaire d'Apaches club, comment t'a suivi la saison de ton ancien club reflétant la crise que traverse les clubs de ta ville depuis déjà quatre ans ?

SA : J'ai eu à prendre part aux deux rencontres qui nous ont opposé à Apaches club cette saison. Il y a encore du potentiel à Mitsamiouli. On retrouve des jeunes talentueux. Ce qui manque est l'absence des joueurs d'expérience pour les aider à progresser. La plus part des joueurs expérimentés originaires de la ville évoluent pour la plus part dans les grands clubs de Moroni. Il y aussi une option qu'il faut tenir compte. Le football actuellement vient petit à petit dans le pays un moyen de gagner sa vie. Et il n'y a pas assez d'investissements à Mitsamiouli par rapport à ce qui se fait à Bambao par exemple. Ce qui fait que les jeunes talents de la ville s'aventurent ailleurs.

Question : Justement, on reproche aux jeunes originaires de

Mitsamiouli d'un manque d'attache à la ville. Que vous n'aidez pas les clubs de la ville à traverser ces moments difficiles en rejoignant d'autres clubs. Quelle est ta réaction par rapport à ces reproches ?

SA : Pour la plupart d'entre nous, on a un statut international qu'il faut valoriser. Ce n'est pas qu'une question d'ordre financier. Pour espérer que l'on soit régulièrement appelé en sélection, il faut qu'on évolue dans un certain niveau. Dans des clubs compétitifs où l'on pourra se mesurer aux grands joueurs du pays. Sans se voiler la face, il n'y a qu'avec Bonbon Djema et Volcan club qu'on retrouve les meilleurs joueurs actuels de l'île. Tout jeune joueur aimerait un jour évoluer dans l'un de ces deux clubs. Jouer avec des joueurs comme Abdallah Allaoui (Duomed), ou Habib Youssouf permet de vite vous confirmer dans votre poste, de montrer ce que l'on a comme potentiel.

Question : Quels sont selon toi les raisons de la régression du football à Mitsamiouli ?

SA : Au-delà de l'aspect financier, cela est dû en partie par un manque d'organisation des clubs. Les jeunes aussi ne sont pas encore conscients de ce que représente le football dans cette ville. Ils n'ont pas



encore acquis la culture de la gagne. Ils jouent juste pour le simple plaisir de jouer au foot. Ce que j'aurai aimé est que la ville fasse en sorte que des jeunes comme moi, Nassim Ali Mchangama, Ansifidine Assane et les autres puissent avoir des meilleures conditions pour progresser. Que l'on n'ait pas le besoin d'aller ailleurs pour trouver mieux.

Propos recueillis par Bm Gondet



SYNACO

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Nouvelle Organisation Patronale des Comores (N/OPACO) et le SYNACO ont suivi avec beaucoup d'intérêts l'adresse du Président de la République à la nation et le plan de riposte du gouvernement contre le COVID 19

Ils ont reçu et étudié l'arrêté n° 20-007/MFBSB/CAB du Ministre des Finances, portant mesures d'accompagnement dans le cadre de la mise en œuvre du plan national de riposte menée contre la crise multisectorielle liée à la pandémie du COVID 19, celui du Ministre de l'Economie encadrant les prix à la consommation ainsi que les notes de service des différentes administrations portant sur la mise en œuvre des réformes.

Par le présent communiqué, les 2 organisations présentent leur point de vue sur ces mesures après évaluation sur le terrain depuis leur annonce.

Quatre (4) indicateurs ont été retenus et suivi :

1. L'application de l'arrêté du Ministre des Finances portant mesures économiques
2. L'entreprise face à ses charges fixes en tant de crise, en particulier la situation du personnel
3. L'encadrement des prix à la consommation (arrêté du Ministre de l'Economie)
4. Notre approche des gestes barrières dans la riposte contre la pandémie

Nos organisations, après avoir partagé avec nos collègues d'Anjouan (ANKIBA), saluons les mesures prises et renouvelons notre appréciation positives sur ces dernières qui vont dans le bon sens. Cependant nous constatons la lenteur de leur mise en œuvre par les différents services et la cacophonie intervenue dans leur interprétation.

Ainsi, au niveau de

1. L'arrêté 007 du Ministère des Finances, nous relevons :

- Pour les créances bancaires, le consensus est établi entre les professionnels des banques et les représentants du secteur privé : (i) chaque entreprise dépose une demande auprès de sa banque en remplissant une fiche dédiée ; (ii) en cas de difficultés pour la Banque d'y répondre, une possibilité de recours est retenue avec le concours de la Banque Centrale ; (iii) le remboursement des créances est suspendu sans aucun frais jusqu'au 31 juin ; (iv) les frais bancaires encourus sur cette période sont exonérés.

- Pour les mesures douanières, la réduction des 30% a souffert de nombreuses difficultés de compréhension et de mode de calcul au démarrage, il ressort maintenant avec la note du Directeur Général des Douanes 20-059/MFB/DGD/DGA du 11 avril 2020, que la mesure sera respectée sur l'ensemble de nos ports.

- Il reste maintenant les procédures INRAP qui soulèvent des interrogations sérieuses : (1) Contrairement à l'arrêté du Ministre des Finances, l'INRAP continue à donner un agrément qui conditionne le dédouanement ; (2) Il maintient par ailleurs le paiement des redevances sur des critères flous car la base est l'arrêté N018-04 MFB /Cab et 18- 0233 du VP – MAEATU/CAB du 27 mars 2018 que nous avons contesté à l'époque. Il s'avère qu'à l'heure actuelle, ces redevances sont perçues sur aucune base claire et ne figurent pas sur la loi de Finances.

2. L'entreprise face à ses charges fixes en tant de crise, en particulier ses salariés

Nos organisations ont sonné l'alarme depuis le début sur les risques de chômage technique, compte tenu de la baisse

d'activité ou du manque d'activité. Des propositions ont été formulées avec des marges d'adaptation selon les statuts des salariés ou des entrepreneurs indépendants. Une de ses propositions est de demander au gouvernement de négocier avec les banques pour transformer, une partie de 5 milliards de francs accordés par la réduction du taux des réserves obligatoires de 15 à 10 %, en crédit de trésorerie à taux zéro pour permettre aux entreprises de disposer d'une trésorerie suffisante pour faire face à ses charges.

3. L'encadrement des prix à la consommation. Nos organisations ont exprimés de nombreuses réserves sur les prix des produits alimentaires indiqués sur l'arrêté du Ministre de l'Economie. Nous regrettons l'absence de concertation dans la préparation de cet arrêté alors que nous avons convenu avec les services du Ministère, à l'issue de la grève du mois de janvier de favoriser le climat de dialogue public privé. Après une réunion de concertation au Ministère et la présentation des propositions de réajustement des prix indiqués par l'arrêté, la position retenue par le Ministère est celle-ci : (1) une note rectificative a été prise sur les produits carnés ; (2) Pour les autres produits, le Ministère promet de faire une note spécifique pour chaque cas.

4. Pour ce qui est de notre approche des gestes barrières, nos organisations continuent de croire qu'un des vecteurs de propagation du virus est le marché de Moroni constitué des deux sites : Volo Volo et Marché du Centre. Notre plaidoyer pour la mise en œuvre d'un plan fort de distanciation sociale n'a pas encore réussi à faire adhérer les acteurs décisifs malgré la compréhension qu'il a pu susciter.

Moroni le 17/04/2020